

INSCRIPTION TRAIL DES SARRASINS 10 JUIN 2022

Par courrier : bulletin à retourner avant le 2 juin 2022 au secrétariat de l'USVA salle P Carous, rue des glacis 59300 Valenciennes
Par internet : **chronolap** lien sur valathle.fr au plus tard le 8 juin, chaque inscription en ligne entrainera un achat d'1 € de denrées alimentaires pour les **restos du cœur** de Famars.

NOM : SEXE : H / F
PRENOM : ANNEE DE NAISSANCE :
LICENCE : CATEGORIE :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL :@.....
TEL : CLUB :

Initiation marche nordique 18 h 00 gratuit ***

Marche nordique & sportive ~12km 19 h 00 - 9€*

Marche randonnée ~7km 19 h 05- 4 € ***

Prêt de bâtons** (dans la limite des stocks disponibles)

Conditions d'annulation sur le site valathle.fr.

* Epreuves chronométrées avec certificat médical

** Les bâtons seront remis contre une pièce d'identité avant le départ

*** pas de certificat médical

L' Eveil Athlé est réservée aux enfants nés en 2013, 2014, 2015.

Les trails 7 et 13 km sont réservés aux coureurs nés en 2004 et avant.

Animation Eveil Athlé 18 h 30

Trail court ~7km 20 h 00 - 9€*

Trail long ~13km 20 h 30 - 10€*

DOSSARD
Réservé organisation

Montant de l'inscription espèces chèque à l'ordre de l'USVA

Certificat médical ou licence obligatoire :

- Copie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un pass « j'aime courir » délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.
- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation délivrée par une fédération uniquement agréée :
- FCD -FFSA -FFH-FSPN-ASPTT-FSCF-FSGT-UFOLEP sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.
- Ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course en compétition ou de la marche nordique en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical
- Ou **pour les mineurs** : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire lien relatif à son état de santé dont le contenu est précisé <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14888>
- Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : dpo@athle.fr). Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la sauvegarde individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

La sécurité doit être l'affaire de tous, notamment des concurrents

SIGNATURE OBLIGATOIRE du participant ou du représentant légal pour les mineurs

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR

L'USVA :

Le **meeting du souvenir** (stade Pierre Carous) 25 juin
Les **Foulées du vignoble** (étang du vignoble) 11 sept
La **Contrebandière** (course des terrils Raismes) 25 sept
Boucles **Nocturnes de Vauban** (complexe Vauban) 09 dec